

**DEMANDE DE SERVICE A TEMPS PARTIEL OU DE REPRISE A TEMPS COMPLET
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019 (Annexe B note départementale du 16 novembre 2017)**

PSEP

Tous les personnels qui sollicitent un service à temps partiel et temps partiel annualisé, **y compris un renouvellement, ou une reprise à temps complet** doivent renvoyer cet imprimé par la voie hiérarchique pour le **12 janvier 2018**, délai de rigueur à :
DSDEN du Calvados, PSEP – 2 place de l'Europe – BP 90036 – 14208 Hérouville-Saint-Clair cedex

Je soussigné (e) Nom : **Prénom :**
Poste occupé et circonscription :

Participe au mouvement : OUI NON

Sollicite une reprise à temps complet à compter de la rentrée scolaire 2018

Sollicite, au titre de l'année scolaire 2018-2019, le bénéfice d'un temps partiel (*)

- Sur autorisation** Préciser s'il s'agit : d'une première demande d'un renouvellement
- De droit** Préciser s'il s'agit : d'une première demande d'un renouvellement
- pour élever un enfant de moins de trois ans (date de naissance :
 - pour adoption (date d'arrivée :
 - pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant (accident, handicap, maladie grave) (joindre les justificatifs)
 - au titre de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (joindre le justificatif)
 - si mon enfant atteint l'âge de 3 ans durant l'année scolaire 2018-2019, je souhaite réintégrer mes fonctions à temps complet à l'issue de mon temps partiel de droit.

Quotité demandée (La quotité de temps partiel octroyée résulte notamment de l'organisation du temps scolaire de l'école et de la durée des demi-journées libérées)

- 50% 60% (1) 70% (1) 80%

(1) Uniquement pour les demandes de temps partiel de droit

Pour les enseignants souhaitant bénéficier d'un temps partiel annualisé, année scolaire 2018-2019, préciser :

- Période travaillée en début d'année scolaire Période non travaillée en début d'année scolaire

Je serai en congé de maternité à la rentrée (2) : NON OUI Jusqu'à quelle date :

Je serai en congé parental à la rentrée (2) : NON OUI Jusqu'à quelle date :

(2) Dans l'affirmative, votre demande sera examinée au terme de votre congé.

Je préfère :

- une quotité la plus proche possible de la quotité demandée, au-dessous ou au-dessus (à préciser) :
- une organisation en nombre déterminé de demi-journées libérées (à préciser) :

ATTENTION : la préférence exprimée ne préjuge aucunement de la quotité et de l'organisation effectivement retenues, celles-ci devant nécessairement permettre de concilier l'intérêt du service et les souhaits d'aménagement du temps de travail.

A, le Signature

Partie réservée à l'administration

Avis de l'IEEN :

Demande acceptée : OUI NON

Quotité travaillée : hebdomadaire annualisée